



## CÉREMONIE DES VŒUX – 8 JANVIER 2023

Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de vous présenter les vœux de l'équipe municipale et les miens propres pour l'année 2023. C'est la première fois au cours de ce mandat que nous avons la possibilité de nous réunir pour échanger nos vœux et manger de la galette. C'est la première fois que je peux me tenir devant vous pour vous souhaiter, pour nous souhaiter, une bonne année. En réfléchissant à la manière dont j'allais m'y prendre, je me suis bien-sûr dit que j'allais parler de ce que nous avons fait au cours de l'année et demie qui s'est écoulée depuis que nous avons été élus, et ce que nous entendons faire au cours de l'année à venir. C'est ce qu'il est normal de faire, ce qui se fait dans toutes les communes, et c'est ce que je vais faire dans quelques instants.

Mais avant, je voudrais vous livrer quelques réflexions, qui valent ce qu'elles valent, qui me sont venues en préparant ce petit discours, et qui concerne l'exercice même de la présentation des vœux. Pourquoi présentons-nous nos vœux chaque année ? Est-ce un moyen efficace d'influer sur l'avenir ? Si tel était le cas, il me semble que cela se saurait : avec tous les vœux de nouvel an échangés dans le monde depuis des siècles, nous serions tous en bonne santé, sans problème matériel, parfaitement heureux dans un monde en paix sans dérèglement climatique, sans risque de nouvelle extinction majeure des espèces. Nous savons donc que les vœux ne sont pas efficaces pour influencer sur l'avenir – à moins de penser que ce serait pire sans les vœux. Dès lors, pourquoi formuler des vœux ? Je crois que c'est une manière de nous dire que nous nous voulons du bien les uns aux autres. Au niveau communal, cela signifie que nous nous disons les uns aux autres que nous nous voulons du bien individuellement, pour chacun d'entre nous, mais aussi que nous nous voulons du bien en tant que communauté, en tant qu'entité collective. Cela signifie que nous voulons le bien de l'intérêt collectif de la commune et de ses habitants. Je suis donc très heureux de vous présenter les vœux de l'ensemble de l'équipe municipale et les miens propres à l'occasion de cette nouvelle année.

Avant de regarder vers l'avenir, tournons-nous quelques instants sur ce qui s'est passé au cours de l'an et demi écoulé.

En ce qui concerne le conseil municipal tout d'abord. Vous le savez, je vous l'ai écrit dans une lettre, le conseil municipal a rencontré quelques turbulences qui ont abouti à la démission de Danielle Dupont et d'Aurore Azavant. Sans revenir sur les circonstances de cette mésentente, je tiens à rendre hommage à l'engagement de ces deux anciennes conseillères au service de la commune. Après nous être interrogés sur l'opportunité de nouvelles élections municipales complémentaires, nous avons décidé de poursuivre notre mandat à neuf conseillers.

Parlons maintenant des réalisations. Qu'avons-nous fait pendant ce début de mandat ? Pour prendre une image agricole, nous avons labouré et nous avons semé. Autrement dit, nous avons lancé deux projets d'assez grande ampleur, à savoir la rénovation et l'extension de la salle des fêtes d'une part, et le raccordement de notre réseau d'eau potable à celui de Villelongue d'autre part. Le lancement de ces deux projets a nécessité un travail important de l'ensemble du conseil.

Par ailleurs, nous avons mené un important chantier d'aménagement du quartier de Vielle : extension du réseau électrique, enfouissement des lignes électriques.

Nous avons également mis en œuvre le projet d'extinction de l'éclairage public entre minuit et six heures du matin. Par ailleurs, nous avons rénové le site Internet de la commune et mis en place l'application CityAll, pour faciliter les échanges entre la commune et la population, et que je vous invite à télécharger si vous ne l'avez pas déjà fait. Nous vous communiquerons prochainement, sur cette application mais également sur les panneaux, les informations qui nous parviendront sur les éventuels délestages électriques qui pourraient être réalisés.

Enfin, nous avons mis à jour le Plan communal de sauvegarde, en espérant que cela ne servira à rien, puisqu'il s'agit du plan qui indique les rôles de chacun en cas de catastrophe touchant la commune.

Tournons-nous maintenant vers l'avenir. Pour reprendre la métaphore agricole du début, nous allons commencer à voir le blé sortir de terre pour les deux grands projets en 2023. Pour ce qui est de la salle des fêtes, les travaux vont commencer bientôt. Nous en serons plus à cet égard dans quelques jours.

Pour ce qui est du raccordement de notre réseau d'eau potable à celui de Villelongue, des études sont en cours qui détermineront différents scénarios et proposeront plusieurs itinéraires, lieux de raccordement à Villelongue et à Beaucens. Les travaux seront normalement effectués en 2023. Mais s'agissant de travaux, il convient d'être prudent.

Dans l'attente de la réalisation de ces travaux, la situation reste tendue et nous sommes toujours vulnérables. Il convient donc que chacun se montre raisonnable dans l'utilisation de l'eau potable. Les restrictions prévues par l'arrêté que j'avais pris en 2021 sont toujours en vigueur.

En matière d'eau toujours, nous allons également aborder la question du traitement des eaux pluviales dans la commune de manière globale aux endroits où cela pose problème.

Enfin, nous mettons un œuvre un projet de station de trail en collaboration avec la Ronde des Bualats, station de trail qui proposera plusieurs circuit de trail sur le territoire de la commune, allant de 10 km à 40 km. Les premiers piquets seront plantés en 2023.

Voilà pour l'essentiel. Il convient d'ajouter à cela des travaux qui devraient se dérouler en 2023 pour lesquels ce n'est pas la commune qui est compétente, mais la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves, à savoir le renforcement des berges du Gave. Le sous-préfet a prévu d'organiser une réunion à cet égard en ce début d'année.

Nous allons maintenant manger la galette. En républicain sourcilleux, on pourrait peut-être se dire : comment ? une galette des rois ? en République ? et en plus les rois-mages, c'est religieux, ce n'est pas laïque. Je veux donc vous rassurer et vous disant que notre galette n'est pas un attentat pâtissier à la laïcité. D'une part, dans le texte biblique, les mages ne sont pas des rois. Ce sont des mages, des astrologues. Ce sont les savants de l'époque, qui cherchent la vérité. Partager la galette, c'est en quelque sorte rendre hommage de manière agréable aux arts et aux sciences qui cherchent la vérité.

Je vous invite donc à vous rapprocher de la galette et, une fois encore, bonne année !

Le Maire  
François-Olivier MANSON